

**COMPTE-RENDU
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 17 MAI 2018**

LE DIX SEPT MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17 h 00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date de convocation : **04 mai 2018**

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLoux, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Roland VEAUX

Ont donné pouvoir :

Alain THOMAS à Jean-François DAURE

Excusés :

Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

DELIBERATIONS		VOTE
2018.05.042.B	Bus à haut niveau de service de GrandAngoulême: attribution accord cadre pour la diffusion et la pose des supports de communication	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.05.043.B	Bus à haut niveau de service de GrandAngoulême: attribution accord cadre pour l'impression des supports de communication	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.05.044.B	Demande de subvention du Fonds Social Européen (FSE) auprès du Département de la Charente au titre de prestations "Ateliers PLIE" 2018	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.05.045.B	Contrat Départemental d'Activité: demande de subvention 2018	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.05.046.B	Médiathèque l'Alpha: adhésions à différents organismes pour 2018	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée